

Le Président

COMMUNIQUE DES DECISIONS DE LA CNDP DU 7 MAI 2014

Lors de sa réunion du 7 mai 2014, la Commission nationale du débat public a examiné les dossiers suivants :

I – Débats décidés

1 - Projet EuropaCity

Ce projet concerne un centre multifonctionnel, commercial, sportif, culturel et de loisirs se situe dans le triangle de Gonesse au Sud Ouest de l'aéroport de Roissy. Il couvre une superficie de 80 hectares à l'intérieur de l'opération publique d'aménagement d'un nouveau quartier de 280 hectares au cœur du triangle de Gonesse.

A la demande du maître d'ouvrage, afin de permettre la constitution d'un dossier du maître d'ouvrage qui intègre les résultats de toutes les études préalables en cours, la CNDP a décidé de prolonger de six mois, à compter du 18 avril 2014, le délai prévu à l'article R121-7-II pour la remise du dossier du maître d'ouvrage.

II – Concertations volontaires

Le syndicat des transports d'Ile de France (STIF) a saisi la CNDP concernant la concertation volontaire qu'elle organise sur les lignes 15 et 11 suite au processus de concertation qu'elle a mis en place sur recommandation de la CNDP au premier trimestre 2013. elle demande à la CNDP de lui désigner un garant.

La CNDP a validé les modalités proposées pour cette concertation et a désigné Michel Gaillard comme garant.

III – Questions diverses

1 – Suites données par l'Andra au débat Public Cigéo.

La CNDP a pris connaissance de la délibération du conseil d'administration de l'Andra du 5 mai 2014 précisant les suites données au débat public sur le projet Cigéo. La CNDP s'est félicitée des engagements pris par l'ANDRA qui tiennent largement compte des conclusions du débat public et de l'avis du panel de citoyens.

2 – Consultation du public sur la mise en oeuvre de trois directives européennes.

Le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie va organiser une consultation du public sur les projets de plans et programmes liés à la mise en oeuvre de la directive cadre sur l'eau, de la directive inondation et de la directive cadre stratégie pour

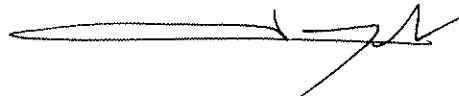
le milieu marin. Cette consultation électronique se déroulera sur six mois à compter du 19 décembre prochain. Le MEDDE a demandé un soutien méthodologique à la CNDP.

3 – Mise en oeuvre des 21 chantiers de la CNDP.

Le 6 novembre 2013, la CNDP a décidé, sur proposition de son président de lancer 21 chantiers, visant à renforcer la place du citoyen dans le processus de décision et à mettre le débat public au service du développement durable.

Trois chantiers sont d'ores et déjà engagés :

- la formation des membres de CNDP et CPDPD, la première session s'étant déroulée le 6 mai 2014.
- la refonte du site internet de la CNDP, le nouveau site sera accessible à compter du 15 mai
- le colloque international « le citoyen et la décision publique, enjeux de légitimité et d'efficacité » qui aura lieu à Paris à la Cité des Sciences et de l'Industrie les 16 et 17 juin prochains. Les inscriptions en ligne sont ouvertes sur le site www.colloquecndp.fr.



Christian LEYRIT